Centre Professionnel de Médiation
Université Saint Joseph

la Voie du CPM

Newsletter n°1, 14 janvier 2013

@ CPM_USJ

www.cpm.usj.edu.lb

Centre Professionnel de Médiation

Adresse

Campus des sciences médicales

Université Saint-Joseph,
rue de Damas - B.P. 11 5076
Riad El Solh

Coordonnées

Téléphone : 00 961 1 421 292

Fax : 00 961 1 421 028

Courriel : cpm@usj.edu.lb

NOUVEAU

Le CPM a un nouveau site Web!

Nouveau look,
nouvelles rubriques,
nouvelles infos,

une même adresse :
www.cpm.usj.edu.lb

LE MOT DE LA DIRECTRICE

L'herbe est-elle plus verte ailleurs ?

A côté de moi, dans l'avion qui me ramenait au Liban, une femme, le regard hagard, une larme au coin de l'œil, se lamente :
"Mes enfants sont loin. Ils ont choisi de vivre à l'étranger. Ma vie n'a plus de sens. Je ne fais qu'attendre. Et je sens que mon attente est sans issue. Dîtes-moi, est-ce que l'herbe est- plus verte ailleurs ?"
Dans le regard de cette femme, j'ai vu l'inquiétude de tant de mères libanaises qui, tous les jours se demandent : pourquoi nos enfants, une fois diplômés, n'aspirent qu'à partir, à s'évader au-delà de nos frontières ?
La question interpelle.
Partir, est-elle la solution à nos problèmes. La panacée se trouve-t-elle ailleurs ?
Nous avons tendance à attendre. Attendre que les choses changent par elles-mêmes, dans notre pays des cèdres.
Si selon Gandhi : "nous devons être le changement que nous voulons voir dans le monde", alors, chacun d'entre nous, n'aurait il pas une part de responsabilité dans le changement de notre pays ?
Depuis 2006, date de sa création, le Centre Professionnel de Médiation s'active, à travers ses actions et projets, à former des acteurs du changement.

Des médiateurs professionnels, aux étudiants-médiateurs, aux élèves-médiateurs, tous, à leur manière, œuvrent à la construction de la paix et ce, avec bienveillance et amour.
Et si l'amour est un mot de lumière, qui s'écrit par une main de lumière, sur une page de lumière (Khalil Gibran), peut-être, pourrions-nous être ces mains de lumière, unies pour écrire autrement notre histoire.
Afin, qu'un jour, très proche, l'herbe ici, devienne plus verte qu'ailleurs ….

Johanna Hawari-Bourgély

Sommaire

Page 2
- Remise des diplômes des promotions du CPM
- Rencontre autour de M. Dominique BAUDIS, Défenseur des Droits Français

Page 3
Les formations au CPM

Page 4
- La médiation scolaire par les pairs
- Initiation à la médiation dans le domaine de la santé

Page 5
- Les Médiateurs et Ombudsmans face au phénomène de la migration
- Journée de la Démocratie à l'USJ

Page 6
- Publications du CPM
- Presse

Page 7
Article de presse: "Au CPM, on construit la paix jour après jour"

Remise des diplômes des promotions du CPM

Le mardi 23 octobre 2012, 40 médiateurs ont reçu leurs diplômes des mains du R.P. Salim DACCACHE, recteur de l'Université Saint Joseph et de Mme Johanna HAWARI BOURGÉLY, directrice du CPM. C'est la 5ème promotion de Beyrouth et la 1ère promotion de Tripoli.

S'adressant aux médiateurs, Johanna HAWARI BOURGÉLY, dit : "Vous sortez de cette formation, avec un diplôme de médiateur, des techniques et un savoir-faire. Cependant, être médiateur, c'est avant tout un savoir-être, c'est adopter une hygiène de vie emprunte de bienveillance et d'altruisme.

Votre mission est de mettre votre art de la non-violence au service d'autrui. En ce sens, vous êtes des artisans de paix."

Le recteur de l'USJ a quant à lui félicité la nouvelle promotion car "être médiateur suppose qu'on est quelque part un peu philosophe, chercheur de la vérité mais aussi ami de la sagesse et de la raison, dans un monde où tout semble être mené par les violences irrationnelles les plus destructrices."

"La paix est le seul combat qui vaille la peine d'être mené." *(Albert Camus)*

COLLOQUE

Rencontre autour de M. Dominique BAUDIS

Défenseur des Droits Français

Le lundi 29 Octobre 2012, le CPM a organisé une table ronde autour de M. Dominique BAUDIS, Défenseur des Droits Français en présence du Ministre de la justice, M. Chakib CORTBAOUI, du recteur de l'USJ, R.P. Salim DACCACHE, de l'ambassadrice de Suisse au Liban, S.E.M. Ruth FLINT, de plusieurs diplomates, professeurs et médiateurs. M. BAUDIS a exposé le passage de l'institution du Médiateur de la République en France à celle de Défenseur des Droits. L'audience a ensuite porté son intérêt sur la loi libanaise qui instaure le Médiateur de la République (loi 664 du 4 février 2005) mais qui n'a toujours pas de décret d'application. De son côté, Mme Johanna HAWARI BOURGÉLY, Directrice du CPM, a rappelé que "depuis 2011, le CPM et l'institution du Défenseur des Droits ont conclu un partenariat en vue d'apporter un soutien mutuel dans le domaine de la médiation et des droits de l'Homme au Liban et en France."

"Ce n'est jamais facile pour un Etat de mettre en place un dispositif d'accès au droit qui soit indépendant de l'administration et du pouvoir exécutif", relève M. BAUDIS

Lancement de la formation de médiateur

Une 6ème promotion à Beyrouth et une 2ème promotion à Tripoli

Ce ne sont pas deux mais trois groupes qui ont commencé cette année la **formation permanente à la pratique professionnelle de la médiation.** En effet, deux groupes à Beyrouth et un groupe à Tripoli se sont lancés dans l'aventure.
La formation de 120 heures mise en place par le CPM est ouverte à des participants de tous les horizons culturels et professionnels. Les séminaires comprennent des ateliers théoriques et pratiques qui permettent aux participants d'acquérir les techniques pour prévenir, gérer et résoudre à l'amiable les tensions et les conflits.

Lâcher prise, faire confiance, accepter de se changer soi-même, tout un programme attend les candidats cette année.

FORMATION CONTINUE

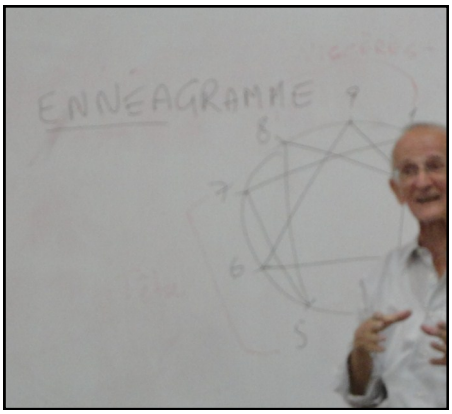

Toujours soucieux de la formation de ses médiateurs diplômés, le CPM organise durant l'année une série d'ateliers d'approfondissement sur des thèmes variés.

Deux premières sessions ont eu lieu au premier trimestre:

"L'ennéagramme, une façon de mieux se connaître" avec P. Oliver BORG OLIVIER, s.j., et **"négociation et théorie des jeux"** avec M. Alain LARABY (médiateur, chargé de mission auprès du Ministère français des Affaires étrangères).

PROCHAINES DATES

- **26 janvier 2013**
  "Apprendre à reconnaitre les émotions des parties en médiation",
  Mme Nicole BAKHACHE
- **16 février 2013**
  "Techniques d'écoute",
  P. Oliver BORG OLIVIER , s.j.
- **9 mars 2013**
  "Médiation interculturelle",
  M. Oussama SAFA

ÉLÈVES MÉDIATEURS

La médiation scolaire par les pairs

Né de la volonté de développer une éducation à la paix et à la citoyenneté auprès des jeunes libanais, le projet de formation d'**élèves-médiateurs** à la communication non violente et à la gestion des conflits prend sa place aujourd'hui dans plusieurs écoles au Liban.
Avec des formateurs du CPM, les élèves affinent leur connaissance de soi, leur capacité d'écoute et leur esprit de solidarité.

LES ÉCOLES PARTENAIRES:

- Saints-Cœurs Sioufi (5ème)
- Collège Notre Dame de Nazareth (4ème)
- Saints-Cœurs Bauchrieh (2nde)
- Saints-Cœurs Hadath (1ère)
- Besançon Baabdath (4ème)

FORMATION MÉDIATION SANTÉ

Pour la deuxième année consécutive, le CPM lance son programme **d'initiation à la médiation et à la gestion des crises dans le secteur de la santé**, en partenariat avec l'Institut de Gestion de la Santé et de la protection sociale de l'USJ (IGSPS) et le Pôle Santé rattaché à l'institution du Défenseur des Droits Français.

Cette formation de 40 heures dispensée sous forme de 3 séminaires s'adresse aux professionnels de la santé (médecins, dentistes, infirmiers, cadres hospitaliers, pharmaciens etc…) qui souhaitent acquérir des outils de communication non violente et de prévention et gestion des conflits dans leur secteur d'activité.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
JUSQU'AU 31 JANVIER 2013 AUPRÈS
DE MME ELIANE MANSOUR
TÉL : 01/421 000 EXT 2319
EMAIL : ELIANE.BOUKHALILMANSOUR@USJ.EDU.LB

SÉMINAIRES

Du 21 au 23 février 2013 :
« Principes et pratique de la médiation en milieu médical » **Johanna HAWARI BOURGÉLY ,** Directrice du Centre Professionnel de Médiation

Du 14 au 16 mars 2013 :
« Principes et pratique de la négociation en milieu médical » **Christophe CAUPENNE,** Chef du groupe négociation au RAID en France

Du 11 au 13 avril 2013 :
« Outils de communication au sein des institutions médicales et avec les médias » **Loïc RICOUR,** Directeur du Pôle Santé rattaché à l'institution du Défenseur des Droits Français

PARTENAIRES

Les Médiateurs et Ombudsmans face au phénomène de la migration

Le CPM est membre de **l'Association des Ombudsmans de la Méditerranée** (AOM).
À ce titre, Lina TABET et Fouad AL SADDI (promotion CPM 4) ont participé à la formation organisée par l'AOM à Paris du 18 au 20 septembre 2012 sous le thème "Le problème des migrations en Europe".
"Nous leur avons présenté le projet de création de l'institution du médiateur de la République au Liban et l'urgence du problème des migrations ", témoigne Fouad.
Ont été présents, entre autres, à cet événement le Médiateur du Royaume du Maroc, M. Abdelaziz BENZAKOU, et le Défenseur des Droits français, M. Dominique BAUDIS.

"La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose que pierre. Mais de collaborer, elle s'assemble et devient temple"
(St Exupéry)

PROJETS

Journée de la Démocratie à l'USJ

Le 21 Novembre 2012 s'est tenue la "Journée de la Démocratie" à l'USJ au cours de laquelle les étudiants élisent leurs représentants.

Enthousiasme, stress, tensions, compétition… tout un amalgame de sentiments ressentis sur les différents campus de l'université.

C'est de manière **bénévole et volontaire** qu'un groupe de médiateurs du CPM s'est préparé pour cette journée.

Parés de leurs gilets blancs de médiateurs, ils ont été à l'écoute des étudiants pour les aider à gérer un malentendu ou un conflit.

LANCEMENT DU PROJET PILOTE "ETUDIANT-MÉDIATEUR"

C'est au Campus des Sciences Sociales (CSS) que le projet pilote : **étudiant-médiateur** a démarré.

Ce projet s'effectue, dans le cadre de l'Opération 7ème jour, en collaboration avec la cellule Citoyenneté et Engagement Étudiant.

Objectif du projet:

Former des **étudiants-médiateurs** qualifiés pour résoudre des conflits entre étudiants au sein de leurs campus respectifs.

Actes de la Table Ronde sur
"La médiation dans le règlement pacifique des conflits politiques"

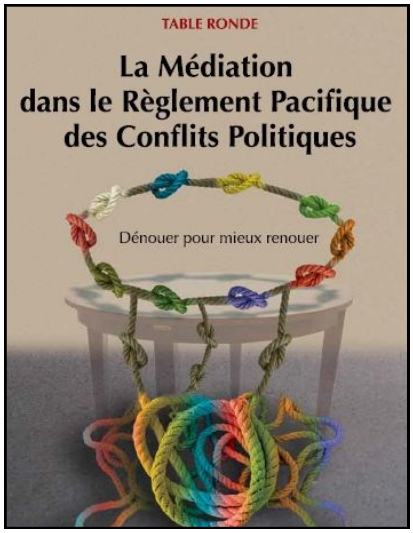

Le Centre Professionnel de Médiation de l'Université Saint-Joseph a tenu à Beyrouth les 7 et 8 octobre 2011, avec le concours de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), une table ronde sur le thème : "La médiation dans le règlement pacifique des conflits politiques".
En associant des représentants du monde politique, ministres, ambassadeurs, acteurs de la médiation ainsi que des universitaires, la table ronde a abordé successivement le concept de médiation, l'approche de l'OIF dans le règlement pacifique des conflits politiques, ainsi que le rôle de la médiation dans le règlement des conflits régionaux avec l'exemple du Liban.

PUBLICATIONS DU CPM

Actes du colloque "Médiateur de la République, Protecteur du citoyen"
(2009)

PRESSE

L'Orient LE JOUR
mercredi 31 octobre 2012 | N°13593
4

La médiation, à temps et à contretemps

Rencontre La loi sur l'institution d'un médiateur de la République a été votée le 4 février 2005... dix jours avant l'assassinat de Rafic Hariri. Son décret d'exécution n'a jamais été signé. Bilan de la question avec le défenseur des droits des Français, Dominique Baudis, au Centre professionnel de médiation de l'USJ.

Fady NOUN

Ombudsman. C'est par ce terme obscur qu'on a commencé par désigner, dans les pays nordiques d'Europe, un médiateur nommé par le gouvernement, et dont la tâche, objective, impartiale et noble, est de régler les conflits courants qui surgissent entre les particuliers et l'administration, en raison de certains dysfonctionnements. Conflits irritants pour les citoyens, et apparemment insolubles, en raison de l'encombrement bureaucratique où ils se produisent.

Un exemple pris en France : celui des contribuables pour des Français, un titre qui se substitue à celui de médiateur, sous lequel il était connu auparavant. Le défenseur des droits cumule tous les attributs des diverses institutions de médiation de la République française. Son périmètre d'action couvre en effet aussi bien les rapports avec l'administration (médiateur « classique »), que le droit des enfants, les discriminations de tous types, notamment raciales, et le respect de la déontologie par les policiers, y compris les polices privées. Mais l'appellation importe peu, la fonction est la même. On aurait même tendance à regretter celle de médiateur, plus élégante.

des chercheurs et d'éminents représentants des médias.

Paradoxe

Il y a un paradoxe à parler d'un médiateur, à une époque où l'Etat libanais a le plus grand mal du monde à faire appliquer la loi. Pour reprendre une comparaison, c'est comme si on parlait du code de la route en pleine jungle. Joanna Bourgely l'a relevé, en présentant son hôte. Le sujet a été de nouveau soulevé en discussion. Car le Liban s'est doté en 2005 d'une loi sur l'institution d'un médiateur de la République (664 du 4 février 2005). Mais, a noté le ministre de la Justice, de

Le médiateur de la République, un sujet sur lequel il faut insister, à temps et à contretemps.

النهار
الخميس 25-10-2012 العدد 24889
08

تخريج 39 طالباً وسيطاً في اليسوعية
صنّاع سلام في خدمة الآخر واللاعنف

احتفل المركز المهني للوساطة التابع لجامعة القدّيس يوسف بتخرج 39 وسيطا تابعوا دورات في بيروت وطرابلس، وذلك في احتفال حضره رئيس الجامعة البروفسور سليم دكّاش ومديرة المركز جوانا هواري بو رجيلي ونقيبة المحامين أمل حدّاد والرئيس العام للرهبنة الباسيلية الحلبية الأرشمندريت نجيب طبجي وجمع من الأهل والأصدقاء.

وألقى دكّاش كلمة أشار فيها الى انه يجد "صعوبة في التطرّق إلى التقنيّات والمهارات المطلوبة كي

الطلاب الوسطاء يحوطون البروفسور دكاش وجوان هواري بو رجيلي.

L'Orient LE JOUR
jeudi 25 octobre 2012 | N°13589

39 nouveaux diplômés au Centre de médiation de l'USJ

Les nouveaux médiateurs brandissant leurs diplômes.

الأنوار
10
المعهد المهني للوساطة في اليسوعية
يحتفل بتخريج ٣٩ متدربا

النهار
الأربعاء 31-10-2012 العدد 24894
8

المركز المهني للوساطة لتفعيل "وسيط الجمهورية"

Au CPM, on construit la paix jour après jour

Une altercation entre étudiants qui tourne mal. Un différend de voisinage qui dégénère en violence. Un désaccord familial qui dérape en conflit permanent. Des situations non rares qui auraient pu être évitées ou du moins mieux gérées par le biais de la médiation. « Le but de toute médiation est d'amener les personnes en conflit à se comprendre, à renouer une communication et à trouver une solution qui satisfasse les deux parties », explique Johanna Hawari-Bourgély, avocate, médiatrice, formatrice, fondatrice et directrice du Centre professionnel de médiation de l'USJ (CPM).

Le CPM, créé en 2006, reçoit deux demandes de médiation par semaine à Beyrouth et une à Tripoli. « Nous avons 70 médiateurs actifs. Des hommes et des femmes qui proviennent de tous les horizons culturels et professionnels », précise la directrice du CPM. Des avocats, des médecins, des chefs d'entreprise, des banquiers, des ingénieurs, des magistrats, des infirmiers... Formés à la médiation, leur rôle est d'aider les citoyens à résoudre leurs différends par la voie de la compréhension, de l'écoute et du dialogue.

L'Orient LE JOUR samedi 8 décembre 2012

Libre cours de Roula AZAR DOUGLAS

Au CPM, on construit la paix jour après jour

La nouvelle promotion de médiateurs formés par le CPM à Beyrouth et Tripoli.

Une altercation entre étudiants qui tourne mal. Un différend de voisinage qui dégénère en violence. Un désaccord familial qui dérape en conflit permanent. Des situations non rares qui auraient pu être évitées ou du moins mieux gérées par le biais de la médiation. « Le but de toute médiation est d'amener les personnes en conflit à se comprendre, à renouer une communication et à trouver une solution qui satisfasse les deux parties », explique Johanna Hawari-Bourgély, avocate, médiatrice, formatrice, fondatrice et directrice du Centre professionnel de médiation de l'USJ (CPM). Le CPM, créé en 2006, reçoit deux demandes de médiation par semaine à Beyrouth et une à Tripoli. « Nous avons 70 médiateurs actifs. Des hommes et des femmes qui proviennent de tous les horizons culturels et professionnels », précise la directrice du CPM. Des avocats, des médecins, des chefs d'entreprise, des banquiers, des ingénieurs, des magistrats, des infirmiers... Formés à la médiation, leur rôle est d'aider les citoyens à résoudre leurs différends par la voie de la compréhension, de l'écoute et du dialogue.

Johanna Hawari-Bourgély.

Devenir médiateur professionnel

C'est son « intérêt pour la résolution des conflits » qui a poussé Mohammad Mansour, 28 ans, volontaire à la Croix-Rouge et activement engagé dans le travail social, à suivre une formation au CPM pour devenir médiateur professionnel. Les cours théoriques, les exercices pratiques et les mises en situation lui ont été « très bénéfiques, ne serait-ce qu'au niveau personnel, dans la vie de tous les jours », affirme le jeune médiateur. Éliane Bou Khalil, responsable de formation au CPM, acquiesce. La médiatrice, qui compte dans son bagage académique un master euro-libanais en médiation interculturelle, confirme : « Effectivement, le changement apporté par la formation au niveau personnel est important. On apprend à écouter l'autre. On acquiert une plus grande ouverture, une souplesse et les outils pour gérer efficacement les tensions. »
Plus de 200 Libanais et Libanaises ont, eux aussi, fait le choix de se former à la médiation professionnelle au CPM. La formation d'une durée d'environ huit mois est validée par un diplôme de médiateur délivré conjointement par le CPM de l'USJ, l'Institut de formation à la médiation et à la négociation de l'Institut catholique de Paris et l'Association des médiateurs européens.
Par ailleurs, le CPM propose, à Beyrouth et/ou à Tripoli, des séminaires d'initiation à la médiation et à la communication non violente. « L'objectif de ces séminaires est de permettre aux participants d'acquérir des outils et des techniques pour améliorer leur communication et gérer les situations conflictuelles personnelles », indique Mme Hawari-Bourgély. Le coût de la formation, d'une durée de 4h30, est de 110 000 LL.
Outre la formation, le CPM œuvre sérieusement pour promouvoir la médiation, qu'elle soit conventionnelle, judiciaire ou administrative. Membre de l'Association des ombudsmans de la Méditerranée, le centre cherche à promouvoir la création d'un médiateur de la République au Liban.

Former des étudiants-médiateurs

« Nous débutons la semaine prochaine à l'USJ une formation d'étudiants-médiateurs. Elle sera validée par une attestation. Ces universitaires seront compétents pour résoudre, au sein de leur campus, des conflits entre étudiants. Ils seront encadrés par des médiateurs seniors du CPM », annonce Mme Hawari-Bourgély. Le CPM a déjà mené à bien nombre de projets tels que la formation d'élèves-médiateurs au Collège des Saints-Cœurs (Sioufi) et à l'école Notre-Dame de Nazareth, et des formations à la communication non violente et à la médiation auprès des détenus des prisons de Roumieh et de Barbar Khazen. « Les détenus ont eu l'opportunité de vider leurs frustrations et leurs angoisses, et d'éviter ainsi de faire des transferts sur les autres détenus avec des passages violents à l'acte », souligne Mme Hawari-Bourgély.
Jean-Louis Keyrouz, élève au Collège des Saint-Cœurs (Sioufi), confie : « Avant de devenir médiateur, je croyais que dans les conflits de la vie, il y avait toujours un perdant et un gagnant. Maintenant, je réalise qu'on ne gagne rien en se disputant avec les autres. J'ai appris à comprendre leurs sentiments, la raison qui les pousse à agir et à réagir de telle ou telle autre façon. J'ai également appris à trouver avec eux les points communs et les terrains d'entente. »

www.cpm.usj.edu.lb

Les élèves-médiateurs de l'école Notre-Dame de Nazareth lors de la remise des attestations de médiation.

Devenir médiateur professionnel

C'est son « intérêt pour la résolution des conflits » qui a poussé Mohammad Mansour, 28 ans, volontaire à la Croix-Rouge et activement engagé dans le travail social, à suivre une formation au CPM pour devenir médiateur professionnel. Les cours théoriques, les exercices pratiques et les mises en situation lui ont été « très bénéfiques, ne serait-ce qu'au niveau personnel, dans la vie de tous les jours », affirme le jeune médiateur. Éliane Bou Khalil, responsable de formation au CPM, acquiesce. La médiatrice, qui compte dans son bagage académique un master euro-libanais en médiation interculturelle, confirme : « Effectivement, le changement apporté par la formation au niveau personnel est important. On apprend à écouter l'autre. On acquiert une plus grande ouverture, une souplesse et les outils pour gérer efficacement les tensions. »
Plus de 200 Libanais et Libanaises ont, eux aussi, fait le choix de se former à la médiation professionnelle au CPM. La formation d'une durée d'environ huit mois est validée par un diplôme de médiateur délivré conjointement par le CPM de l'USJ, l'Institut de formation à la médiation et à la négociation de l'Institut catholique de Paris et l'Association des médiateurs européens.
Par ailleurs, le CPM propose, à Beyrouth et/ou à Tripoli, des séminaires d'initiation à la médiation et à la communication non violente. « L'objectif de ces séminaires est de permettre aux participants d'acquérir des outils et des techniques pour améliorer leur communication et gérer les situations conflictuelles personnelles », indique Mme Hawari-Bourgély. Le coût de la formation, d'une durée de 4h30, est de 110 000 LL.
Outre la formation, le CPM œuvre sérieusement pour promouvoir la médiation, qu'elle soit conventionnelle, judiciaire ou administrative. Membre de l'Association des ombudsmans de la Méditerranée, le centre cherche à promouvoir la création d'un médiateur de la République au Liban.

Former des étudiants-médiateurs

« Nous débutons la semaine prochaine à l'USJ une formation d'étudiants-médiateurs. Elle sera validée par une attestation. Ces universitaires seront compétents pour résoudre, au sein de leur campus, des conflits entre étudiants. Ils seront encadrés par des médiateurs seniors du CPM », annonce Mme Hawari-Bourgély. Le CPM a déjà mené à bien nombre de projets tels que la formation d'élèves-médiateurs au Collège des Saints-Cœurs (Sioufi) et à l'école Notre-Dame de Nazareth, et des formations à la communication non violente et à la médiation auprès des détenus des prisons de Roumieh et de Barbar Khazen. « Les détenus ont eu l'opportunité de vider leurs frustrations et leurs angoisses, et d'éviter ainsi de faire des transferts sur les autres détenus avec des passages violents à l'acte », souligne Mme Hawari-Bourgély.

Jean-Louis Keyrouz, élève au Collège des Saint-Cœurs (Sioufi), confie : « Avant de devenir médiateur, je croyais que dans les conflits de la vie, il y avait toujours un perdant et un gagnant. Maintenant, je réalise qu'on ne gagne rien en se disputant avec les autres. J'ai appris à comprendre leurs sentiments, la raison qui les pousse à agir et à réagir de telle ou telle autre façon. J'ai également appris à trouver avec eux les points communs et les terrains d'entente. »